

—Vous oubliez que pour cela une volonté ne suffit pas, et qu'il faut encore mon consentement.

—Voilà une plaisante outrecuidance !

—Ne peut-on pas garder un nom que l'on saurait défendre l'épée à la main ?

—L'épée ! vous ! un comédien ? Laissez donc, mon cher, vous ne songez pas à qui vous parlez ! Avec vos pareils, soyez fanfaron si bon vous semble ; mais vos menaces ne peuvent atteindre un homme comme moi. La distance qui nous sépare est plus longue qu'une épée.

—Cependant, si je vous faisais une insulte publique ?

—Une insulte de vous ne saurait toucher à l'honneur d'un gentilhomme. Si vous osiez me manquer de respect, mes gens ou le tribunaux me vengeraient de votre inconvenance . . . Mais cet entretien est déjà trop long ; si le nom de Listrac paraît demain sur l'affiche, je le ferai rayer par autorité de justice.

—En effet, le comédien et le directeur du théâtre reçurent par exploit d'huis-sier, l'ordre de ne plus porter ni afficher le nom de Listrac. Ce fut une cruelle mortification pour l'acteur amoureux. Le vil chagrin qu'il éprouva dans cette circonstance lui attira les consolations d'un vieux procureur nommé Guillemet, qui fréquentait assidûment les comédiens et les coulisses.

—Qu'avez-vous donc mon cher Listrac ? demanda le procureur ; préparez-vous un rôle mélancolique, ou bien ressentez-vous une peine réelle ?

—Ne m'appellez pas Listrac, reprit amèrement le comédien ; je n'ai plus le droit de porter ce nom . . . Lisez cette signification ; vous devez connaître cela, vous qui êtes un homme de robe.

—J'entends !... Le marquis est revenu, et nos juges prennent parti pour le sot orgueil de ce freluquet. Cela devait être : ces larrons et ces oiseaux de proie agissent toujours de concert.

—Vous n'aimez ni les nobles ni les juges, maître Guillemet ?

—Je les déteste. Ecoutez, Listrac, ou Didier, puisqu'ils le veulent ! Je vous ai plusieurs fois témoigné de l'intérêt, de l'amitié ; je vous ai souvent adressé des questions qui ont pu vous sembler indiscretes ; mais j'espère qu'un jour vous me remercierai. En attendant, je veux de mon côté vous montrer une confiance que vous méritez. Savez-vous pourquoi je déteste les nobles ? c'est qu'un noble a causé le déshonneur et la mort de mon père ; savez-vous pourquoi je déteste les juges ? c'est qu'il m'ont obligé de vendre ma charge. J'étais un avocat trop dangereux ; je sais toute la chronique scandaleuse de la province, je n'ignore rien des secrets honteux que cachent depuis trente ans nos grandes familles ; ma haine m'a fait pénétrer dans les chaos des ténébreuses turpitudes et des crimes soigneusement enfouis. Souvent dans mes plaidoyers je les poursuivis de mes sarcasmes : je dressais devant eux un fantôme accusateur ; souvent j'ai fait rougir et trembler le juge sur son siège. Ils m'ont ôté la parole ; je ne suis plus aujourd'hui qu'un procureur-amateur ; j'exerce sans mandat, je donne des consultations, je conduis l'intrigue judiciaire sans me montrer sur la scène du palais, que l'on m'interdit comme à vous le nom de Listrac. Ils seraient allés plus loin ; ils m'auraient emprisonné ou tué ; mais j'ai joué franc jeu avec eux. Tous les personnages influents de notre endroit ont été informés par une circulaire que j'avais écrit des mémoires, et à chacun j'ai adressé son chapitre. Or une copie du manuscrit est en Hollande, et sera imprimée dès que je serai demeuré huit jours sans donner de mes nouvelles au depositaire, avec lequel je corresponds par une voie indirecte. Si je suis content de vous, ai-je dit à mes ennemis, si vous me laissez mourir de ma mort naturelle, je ne résisterai pas au prêtre qui viendra m'assister à l'heure suprême, et qui de votre part mettra pour condition à mon salut le sacrifice d'une vengeance posthume. Cette manœuvre m'a sauvé de leur colère ; ils me redoutent, me laissent et ils me m'énagent ; quelques-uns même